



## Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines  
25660 MONTEFAUCON  
03 81 81 45 71

*mairie.montfaucon@wanadoo.fr*  
*www.montfaucon25.fr*

### **COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du jeudi 23 janvier 2020 à 20h**

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, jeudi 23 janvier 2020 à 20h, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

#### **Sont présents :**

**Messieurs :** Pierre CONTOZ, François BERTHET-TISSOT, Michel CARTERON, Cyril DELITOT, Guy LAITHIER, Alain RICHARD, Jacques TONNERRE, Hervé TOURNOUX

**Mesdames :** Frédérique BICHET BRAILLARD, Stéphanie BOITEUX, Françoise JOURNOT, Corinne PETER, Géraldine VALLOT VUITTON

#### **Absents excusés :**

Catherine ALLIMANN

Renaud GAUDILLÈRE

Dominique GRISOT donne procuration à Françoise JOURNOT

Christine MOLLIER donne procuration à Corinne PETER

#### **Absents :**

Nicolas-Alessandro SAURET

### **1 – DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Monsieur le Maire propose Corinne PETER comme secrétaire de séance.

**Approuvé à l'unanimité.**

### **2 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

A l'ordre du jour présenté, sont ajoutées :

- en affaire de voirie, réseaux et bâtiments, la remise en état de la salle de bain du logement 1 rue de l'Eglise – 1<sup>er</sup> étage
- en affaires scolaires, sociales et associatives, la proposition d'un don au périscolaire par l'association Les Petits Faucons de Montfaucon

**Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

### **3 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 décembre 2019**

Sans modification, **le compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

### **4 – AFFAIRES DE VOIRIES, RESEAUX et BATIMENTS**

◇ **Aménagement du parvis de la mairie.** Hervé TOURNOUX, Adjoint présente :

1/ le projet d'installation de la table d'orientation des Montfaucon de France et son support réalisé par la société LINKO. Le coût du projet définitif y compris la pose s'élève à 3 795 € HT – 4 554 € TTC. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Equipped de bâtiments communaux en défibrillateurs.** Hervé TOURNOUX, Adjoint expose l'obligation légale d'équiper les ERP, de catégorie 5, en défibrillateurs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Avant cette échéance, il propose d'en installer un en façade de la salle d'accueil et un en façade de la salle de la Laiterie / parvis de l'église. A l'issue du débat, **le conseil municipal unanime retient l'opportunité de cette proposition mais souhaite demander conseils auprès du SDIS et/ou de la protection civile quant à la localisation des DAE.**

◇ **Remplacement d'un volet au groupe scolaire.** Hervé TOURNOUX, Adjoint propose le remplacement du volet du bureau de la directrice, par un volet avec capteur solaire pour un prix de 917.47 € TTC. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Remise en ordre de la salle de bain du logement au 1 rue de l'Eglise – 1<sup>er</sup> étage.** Hervé TOURNOUX, Adjoint rappelle l'état très dégradé de cette salle de bain et expose les travaux envisagés par l'entreprise RENOVATION 25 pour un coût de 7 000 € à réaliser durant les vacances scolaires de février 2020. **Adopté à l'unanimité.**

## **5 - AFFAIRES SCOLAIRES, SOCIALES ET ASSOCIATIVES**

◇ **Contribution aux classes ULIS/CLIS de Saône.** Corinne PETER, Adjointe rappelle la contribution communale obligatoire pour les classes CLIS devenues ULIS. Elle s'élève à 971.48 € pour l'année scolaire 2017 / 2018 et 1 001.07 € pour l'année scolaire 2018 / 2019. **Le conseil municipal unanime autorise le Maire à mandater ces deux sommes.**

◇ **Gestion péri et extrascolaire : appel à projet de la CAF pour 2020.** Corinne PETER, Adjointe présente un logiciel permettant une gestion plus aisée des modifications d'inscription du périscolaire. Acheté en investissement, ce logiciel peut être subventionnable par la CAF dans le cadre des appels à projet 2020. Avec une aide de la CAF estimée à 5 200 €, le reste à charge communale s'élève à environ 5 134 € (déduction faite du FCTVA. En sus, les frais annuels de fonctionnement se montent à 1 615.29 € TTC. **A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à solliciter l'aide de la CAF au titre des appels à projets 2020.**

◇ **Proposition de don au périscolaire par l'association Les Petits Faucons de Montfaucon.** Corinne PETER, Adjointe expose la proposition de l'association Les Petits Faucons d'offrir une enceinte connectée au périscolaire. **A l'unanimité, le conseil municipal accepte ce don qui sera mis à disposition du groupe scolaire et du périscolaire. Adopté à l'unanimité.**

## **6 – AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

◇ **Renégociation de deux prêts.** Alain RICHARD, Conseiller municipal rappelle la demande du maire de modifier le profil des emprunts pour augmenter la capacité d'autofinancement, sans augmenter l'endettement.

Sont concernés :

- Un prêt souscrit à la Caisse d'Epargne – taux 3.04 % - capital restant dû de 118 900 € - échéance janvier 2025
- Un prêt souscrit au Crédit Agricole – taux 3.60 % - capital restant dû à ce jour, de 348 333 € dont l'échéance annuelle du 10 juillet est de 82 206 € - échéance juillet 2024

Après contact avec ces deux banques, une renégociation est possible. Des simulations ont été adressées pour étude. **A l'unanimité, le conseil municipal retient les deux propositions avec capitalisation de l'indemnité.**

## **7 - AFFAIRES D'URBANISME ET FONCIERES**

◇ **Vente d'une maison au 8 rue de l'Aqueduc, quartier de la Malate.** Le Maire rappelle que cette maison a fait l'objet d'une procédure bien vacant et sans maître. Le 12 janvier, la commission d'appel d'offres a ouvert les deux propositions chiffrées d'achat. **La proposition de Nicolas DESCOURVIERES de 33 214 €, mieux offrante est retenue à l'unanimité.**

◇ **Acquisition d'une parcelle en zone N, A. Chevriot.** Sur proposition de la propriétaire, le conseil municipal unanime autorise le Maire à acheter la parcelle – section A n°598 de 3 740 m<sup>2</sup> au prix de 450 €.

## **8 – AFFAIRES AGRICOLES, FORESTIERES ET D'ENVIRONNEMENT**

◇ **Forêts communales : destination des coupes 2020.** Guy LAITHIER, Adjointe rappelle que l'ONF propose, au travers du plan de gestion des forêts communales, la destination des coupes à effectuer.

- En ventes publiques (adjudication) : Feuillus (hêtre et autres essences) : parcelles 9 – 17 – 25
- En vente simple de gré à gré :
  - ✓ Chablis (résineux scolytés et hêtres dépérissants) : diverses parcelles
  - ✓ Produits de faible valeur : diverses parcelles
  - ✓ Affouage : parcelles 5 – 9 – 17 – 25

**Adopté à l'unanimité.**

◇ **Abattage d'un arbre (FRENE) sur l'esplanade du fort, suite pédagogique à mener.** Le Maire rappelle l'abattage de deux frênes identitaire sur l'esplanade avant le fort militaire. En partenariat avec le sculpteur falcomontais Gustave LAFOND, il est proposé de conserver un tronc en vue d'une action pédagogique avec TAP / péricolaire. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Informations sur sites de promenade.** A l'instar d'autres communes, le Maire propose la pose de panneaux informatifs :

- A l'entrée du Vallon du Château montrant la situation ancienne
- Au droit de la station de pompage du Vallon du Château expliquant l'alimentation ancienne en eau
- D'indication de toilettes sèches à la cabane de chasse et leur utilisation

**L'élaboration et la pose de ces panneaux sont décidés à l'unanimité et confiées à l'entreprise LINKO pour un coût total de 5041 € HT**

Monsieur le Maire informe le conseil :

◇ **Aménagement du parvis de la mairie.** Hervé TOURNOUX, Adjoint présente :

1/ le projet de mobiliers urbains, arceaux à vélos, bacs à fleurs à installer sur le parvis  
2/ le projet d'aménagement de la partie supérieure du mur en pierres, réalisé par l'association Les Vergers, avec des plantations de vigne et arbres fruitiers en espaliers.

◇ **Compte rendu de la dernière réunion du Syndicat du Plateau.** Alain RICHARD, Conseiller municipal rend compte de la dernière réunion du syndicat tenu dans la nouvelle mairie de Morre. :

- En matière financière, la contribution communale 2020, 17 066.19 € est égale à celle de 2019, 17 002.26 €.
- Concernant la crèche, la DSP est renouvelée à Familles Rurales de Saône. Les plages horaires d'ouverture sont augmentées d'un quart d'heure le matin et le soir (7h15 – 18h45).
- Concernant l'école de musique, la qualité de l'enseignement est reconnue. Sur les 205 élèves inscrits, 34 sont du village.

◇ **GBM : décisions de travaux de voirie pour 2020.** Le Maire expose que pour 2020, les travaux suivants ont été décidés :

- Au titre du Gros Entretien Renouvellement :
  - ✓ rue de Lucelle, revêtement en enrobés : 73 200 € TTC avec fonds de concours commune de 31 500 €
  - ✓ rue des Grandes Terres, revêtement en enrobés : 52 800 € TTC avec fonds de concours commune de 16 700 €
- Au titre de la Requalification / amélioration :
  - ✓ La sécurisation des rues Vierge-Vignerons avec plateau ralentisseur et chicanes : 45 600 € TTC avec fonds de concours commune de 19 000 €

- Au titre des « coups partis » :
    - ✓ L'aménagement des rues de Rochefort (n° 34-36) et de Laserolle (n°6) avec achèvement de l'éclairage public
    - ✓ L'aménagement de trottoir allée de Goupil (n° 2 à 6) avec achèvement de l'éclairage public
  - Pour l'éclairage public, information a été donnée sur la mise en place d'un entretien préventif, remplacement par 1/3 tous les ans des ampoules fluo, dès 2020.
- ◇ **Manifestations à venir.** Le Maire expose les manifestations à venir et pour lesquelles la municipalité s'est engagée aux côtés des associations :
- 1<sup>er</sup> mai : TRAIL DE MONTFAUCON
  - 9 et 10 mai : TRAIL DES FORTS
  - 16 et 17 mai : EBULLI'SON
  - 29 mai au 7 juin : Festival de musiques anciennes de BESANCON-MONTFAUCON
- ◇ **Formation BPJEPS pour Pierre-Nicolas ROTH.** En définitive, cette formation débutera le 9 mars à Lure. Les modalités déjà décidées ne changent pas.
- ◇ **Population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2020.** La population légale retenue par l'INSEE est 1 599 au 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- ◇ **Investissement : restes à réaliser 2019.** Le Maire présente les reports de crédits inscrits au BP 2020,
- en dépenses d'investissement : 41 200 €
  - en recettes d'investissement : 83 950 €
- ◇ **Loi Engagement et Proximité.** Le Maire expose quelques points de cette loi adopté par le Parlement le 19 décembre 2019.
- ◇ **Déclarations préalables accordées :**
- Bruno BULLE, construction d'une piscine enterrée
  - Christian MYOTTE-DUQUET, construction d'une piscine enterrée
  - Eric GARCIA, création d'une fenêtre en façade et d'une fenêtre de toit
- ◇ **Permis de construire délivrés :**
- Mickael BEY, création d'une maison individuelle
  - Didier BRUAND, construction d'un garage double
- ◇ **Renoncations au droit de préemption urbain.** Elles ont concerné :
- Un commerce (coiffeur), place de la Grâce Dieu, en zone UA
  - Une maison, rue de la Falaise sur terrain de 800 m<sup>2</sup>, en zone UB
  - Une maison, rue du Belvédère sur terrain de 919 m<sup>2</sup>, en zone UB
  - Une maison, impasse de Bouclans sur terrain de 2 101 m<sup>2</sup>, en zone UB

A 22h45, le Président lève la séance.

Corinne PETER  
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ  
Maire